

Le Maroc expulse un expatrié français pour outrage au drapeau, qu'est-ce qu'on attend pour faire pareil ?

écrit par Marcher sur des oeufs | 10 septembre 2018

Maroc : un expatrié français dans le collimateur de la justice pour «outrage au drapeau»

(Qu'est-ce qu'on attend nous pour faire pareil ?)

<https://francais.rt.com/international/53802-maroc-expatrie-francais-dans-collimateur-justice-outrage-drapeau>

9 sept. 2018,

La police judiciaire de Marrakech a ouvert le 4 septembre une enquête judiciaire après la diffusion d'une vidéo montrant un expatrié français dansant presque nu avec, pour unique vêtement, un drapeau marocain noué autour de sa taille.

Selon plusieurs médias marocains, un résident français de 61 ans est poursuivi pour «outrage porté au drapeau marocain» après la diffusion d'une vidéo prise lors de son mariage célébré fin août à Marrakech.

Dans celle-ci, massivement relayée sur les réseaux sociaux, on peut apercevoir l'homme, visiblement alcoolisé, danser sur une table avec pour seul vêtement le drapeau du royaume chérifien. Déféré le 6 septembre devant le parquet compétent, il a été libéré après le versement d'une caution de 10 000 dirhams (1 000 euros) et remis son passeport, a fait savoir son avocat. La date du procès n'est pour l'heure pas connue.

Il serait installé au Maroc depuis 2012 et occuperait le poste de chef cuisinier dans un restaurant réputé de la ville ocre.

L'outrage à «l'emblème et aux symboles du Royaume», est selon le code pénal marocain passible d'une peine de prison «de six mois à trois ans et d'une amende de 10 000 à 100 000 dirhams [1 000 à 10 000 euros]».

Si l'outrage ou la tentative d'outrage est commis en réunion, la peine encourue peut s'élever jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 100 000 dirhams (10 000 euros) d'amende. La condamnation peut également être assortie d'une interdiction d'entrée sur le territoire marocain pendant une durée de deux à dix ans.

Hé ben dis donc ! Au Maroc, ce n'est pas la première fois que l'on signale à RR que pour certaines choses on devrait prendre exemple sur lui, et pas les moindre. Le Maroc nous donne quelques fois des leçons de bon sens

le Ministre marocain : expulsons les musulmans pour éviter les conflits religieux

:::::

<http://resistancerepublicaine.com/2017/08/27/faisons-comme-le-ministre-marocain-expulsons-les-musulmans-pour-eviter-les-conflits-religieux/>